

Le partenariat : qu'est-ce que cela implique ?

(ou l'intégration des rôles vers l'atteinte des objectifs)

par
Sophie Bergeron
Gaïa environnement inc.
avec la collaboration de Louise Fecteau





Le partenariat

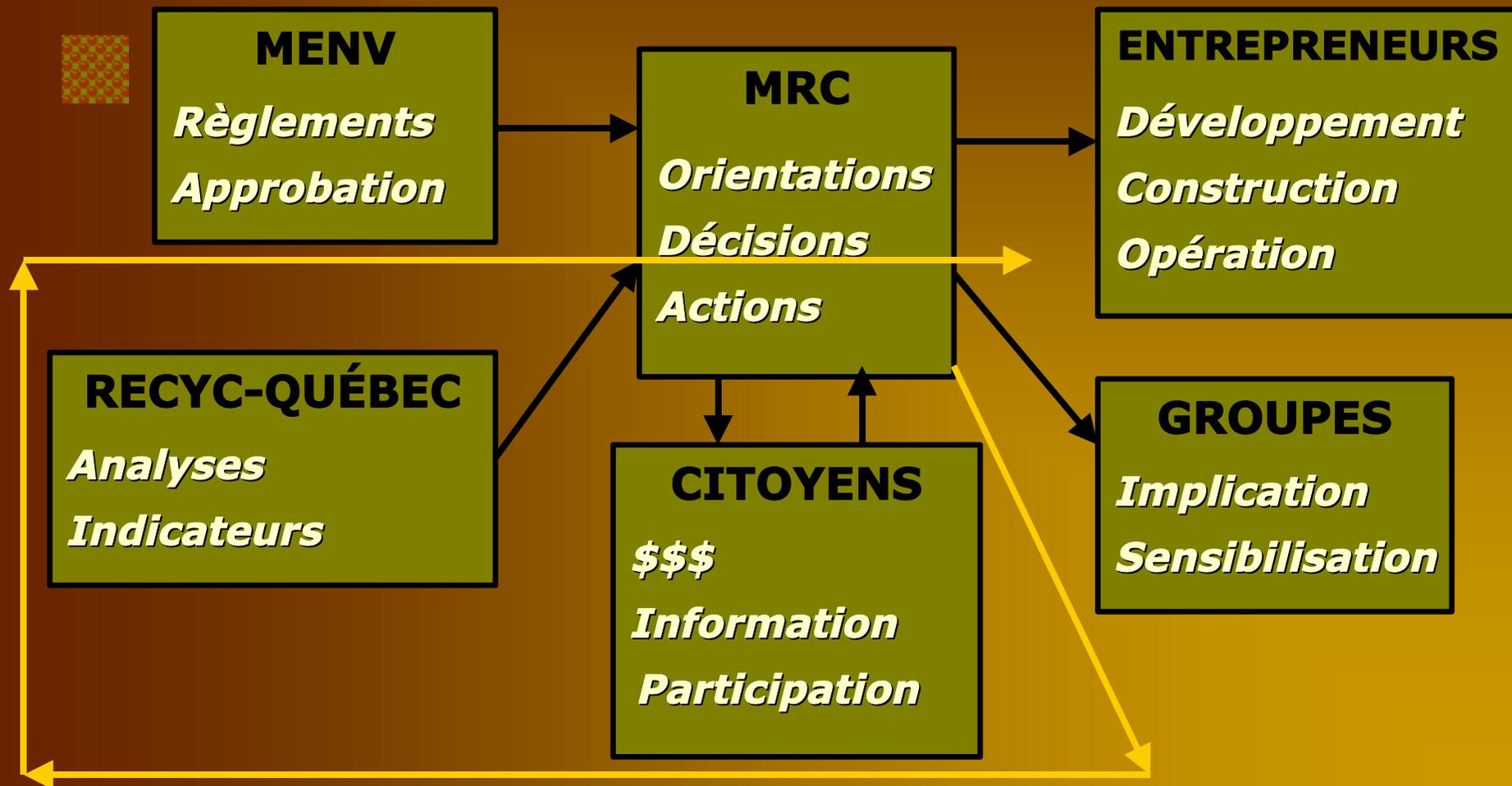


« En assumant son rôle, sa mission et sa part de responsabilité, chaque intervenant contribue à mettre en place de façon cohérente, concertée et complémentaire les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs de la gestion des matières résiduelles et ce, en collaboration avec les autres intervenants »



5^e Principe de la Politique (article 2)

Fonctionner en partenariat : oui, car nous évoluons dans un système





Les ' '3 C ' ' du partenariat

- **Cohérence**
- **Concertation**
- **Complémentarité**

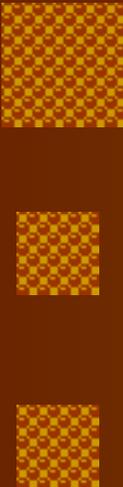


Cohérence comme dans ...



Absence de contradiction

- **Composé de parties liées et harmonisées entre elles**
- **La cohérence implique qu'un projet s'insère dans un plan de gestion intégrée**



Concertation

Concerter:

Projeter ensemble, en discutant

Se concerter:

S'entendre pour agir de concert

Le Robert



Complémentarité



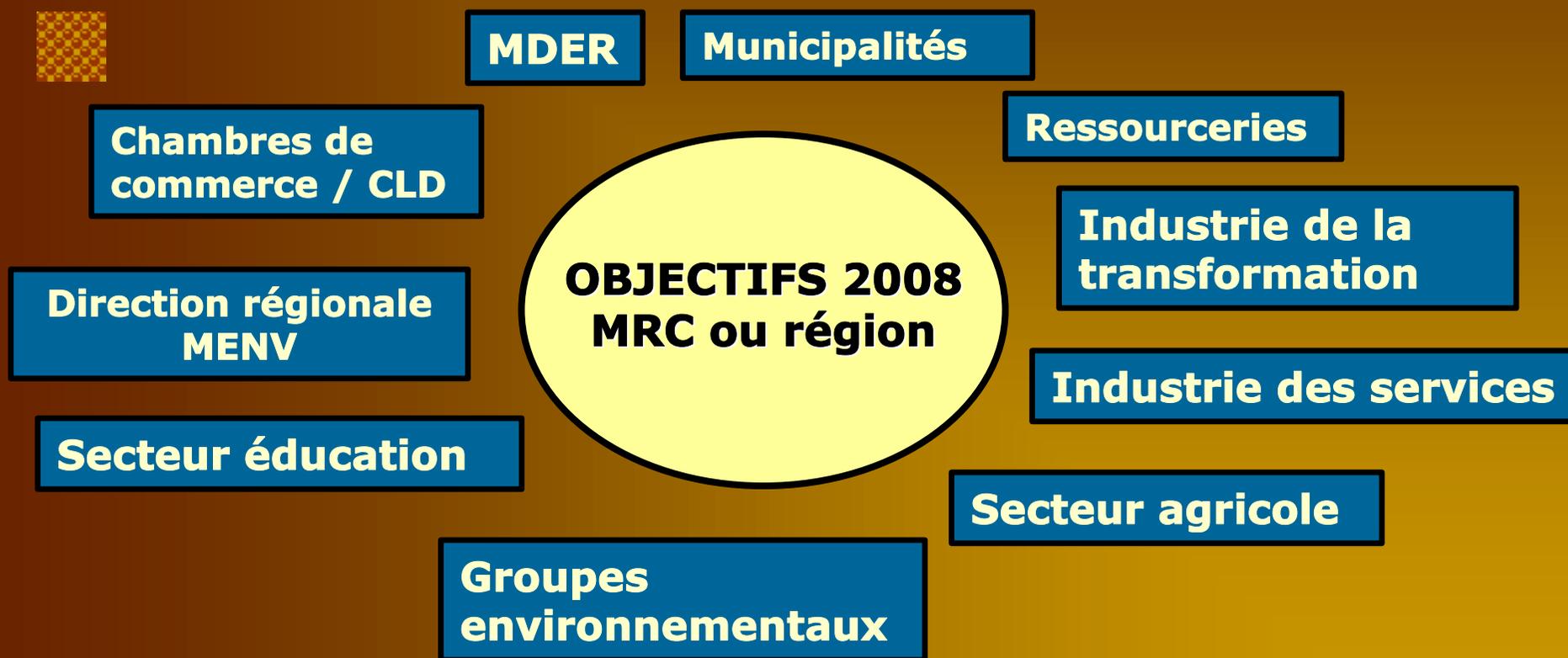


Ensemble d'éléments pour former un tout

Implique : La nécessité de connaître et tenir compte des rôles et responsabilités des autres intervenants

Pour : Éviter les dédoublements
S'assurer qu'il n'y ait pas de
« chaînon manquant » dans le système

La concertation à l'échelle régionale





Concertation = Compromis





Compromis : Arrangement dans lequel on se fait des concessions mutuelles

Concéder : Céder sur un point de discussion

Se remettre en question



Les partenariats impliquent 3 C



Chacun situe sa propre action dans le système : **COHÉRENCE**

Chacun ajuste ses actions dans l'objectif de créer un tout : **COMPLÉMENTARITÉ**

Chacun contribue à un processus un peu plus long, plus difficile et complexe mais ayant de meilleures chances de réussir :
CONCERTATION

Merci de votre attention

Sophie Bergeron

